

## Politique relative aux forfaits Infini de Rogers

Les forfaits de données Infini de Rogers comprennent 10 Go, 20 Go ou 50 Go de données à la vitesse maximale sur le réseau Rogers, les zones de Couverture étendue au Canada et les destinations Partout chez vous (consultez [rogers.com/partoutchezvous](https://rogers.com/partoutchezvous)). Accès 5G compris sans frais additionnels jusqu'au 7 mars 2021. L'accès à la 5G nécessite un appareil compatible avec la 5G dans une zone où la couverture 5G est offerte (consultez [rogers.com/couverture](https://rogers.com/couverture)). Une fois que vous avez épuisé le lot de données à vitesse maximale de votre forfait, vous continuerez d'avoir accès aux services de transmission de données à vitesse réduite pouvant atteindre 512 kbps (pour le téléversement et le téléchargement) sans frais d'utilisation excédentaire, et ce, jusqu'à la fin de votre cycle de facturation en cours. Le courriel, la navigation web, les applications et le visionnement ou l'écoute en continu continueront de fonctionner à vitesse réduite, ce qui altérera vraisemblablement votre expérience. Nous vous enverrons un message texte lorsque vous aurez utilisé 90 % du lot de données à la vitesse maximale inclus dans votre forfait et un autre lorsque vous en aurez utilisé 100 % et vous donnerons la possibilité d'acheter un Accès Rapido pour ajouter des données à vitesse maximale à votre forfait. Dans tous les cas, l'utilisation est assujettie aux Modalités de service et à la Politique d'utilisation acceptable de Rogers.